

**MULTI UNITS LUXEMBOURG**  
Société d'investissement à capital variable  
Siège social :  
Place de la Gare L-1616 Luxembourg  
R.C.S. Luxembourg B 115 129  
(la « **Société** »)

---

**AVIS AUX ACTIONNAIRES DE MULTI UNITS LUXEMBOURG - AMUNDI CORE UK GOVERNMENT  
BOND – UCITS ETF DIST, ISIN : LU1407892592  
(LA « CATEGORIE D' ACTIONS »)**

Les termes qui ne sont pas spécifiquement définis dans les présentes auront la même signification que dans les statuts et dans le dernier Prospectus de la Société.

Luxembourg, le 24 juin 2026

Cher/Chère Actionnaire,

Le conseil d'administration de la Société (le « **Conseil** ») a décidé de procéder à la division des actions de la Catégorie d'actions (la « **Division** ») au sein du compartiment AMUNDI CORE UK GOVERNMENT BOND (le « **Compartiment** »).

La Division n'entraînera qu'une modification du nombre d'actions que vous détenez et n'aura aucune incidence sur votre investissement dans la Société. En effet, à compter du jour de la Division, le montant de votre investissement sera simplement exprimé par un montant d'actions supérieur.

Le Conseil d'administration a donc décidé de diviser la Valeur liquidative (la « **VL** ») par action de la Catégorie d'actions et d'augmenter simultanément le nombre d'actions de la Catégorie d'actions détenues par chaque actionnaire par un facteur de 1:20. Pour ce faire, 19 nouvelles actions seront attribuées pour chaque action détenue avant la Division. Par conséquent, une action initialement détenue dans la Catégorie d'actions correspondra, après la Division, à 20 actions de la Catégorie d'actions avec une VL d'un vingtième de sa VL avant division. Voici un exemple :

| Avant la Transaction |                    |                                | La Transaction    | Après la Transaction                    |                     |                                   |
|----------------------|--------------------|--------------------------------|-------------------|-----------------------------------------|---------------------|-----------------------------------|
| Actions détenues     | Valeur liquidative | Valeur totale                  | Ratio de Division | Actions détenues                        | Valeur liquidative  | Valeur totale de l'investissement |
| 10.                  | 100 GBP            | 1 000 GBP =<br>$10 \times 100$ | 1 : 20            | 200<br>= $10 \times 20$<br>= $10 + 190$ | 5 GBP<br>= $100/20$ | 1 000 GBP<br>= $200 \times 5$     |

Annexe :

| Dates clés                                               | Date            |
|----------------------------------------------------------|-----------------|
| Date d'enregistrement (basée sur la date de transaction) | 23 juillet 2026 |
| Date d'effet de la Division                              | 24 juillet 2026 |

Dans le cadre de cette Transaction,

- les Actionnaires recevront, gratuitement et sans frais, 19 actions supplémentaires pour chaque action détenue. Le nombre total d'actions détenues sera donc multiplié par 20.
- Parallèlement, la VL par action diminuera proportionnellement d'un facteur de 20.

Après la Division, la valeur totale de votre investissement restera dès lors inchangée.

Cette division de la VL et l'augmentation simultanée du nombre de vos actions de la Catégorie d'actions auront lieu le 24 juillet 2026.

Pour opérer la Division des actions, les souscriptions et les rachats seront suspendus sur le Marché primaire du 22 juillet 2026 18 h 00 HNEC inclus au 24 juillet 2026 18 h 00 HNEC inclus.

Veillez noter que tous les frais ou coûts encourus dans le cadre de la Division seront à la charge de la Société de Gestion. Toutes les autres catégories d'actions du Compartiment resteront inchangées et ne seront pas affectées par cette opération.

Les Actionnaires sont informés qu'aucun code d'identification d'action (ISIN, WKN, Sedol, Valoren, Ticker, etc.) ne sera modifié à la suite de la Division.

Pour plus de détails, nous vous invitons à prendre contact avec votre conseiller financier habituel ou à nous contacter sur [www.amundielf.com](http://www.amundielf.com), rubrique « Contactez-nous ».

Veillez recevoir, Madame, Monsieur, l'assurance de nos salutations distinguées.

Pour le Conseil